

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 19.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 MAI 1880

## AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement ju-qu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## LE 24 JUIN A QUÉBEC

Le *Travailleur* de Worcester reproduit notre article sur le 24 juin prochain et partage notre manière de voir. Quelqu'un ayant écrit à M. Gagnon pour lui demander pourquoi il ne montrait pas autant de zèle qu'en 1874, il répond :

En 1874, nos compatriotes de la province de Québec faisaient appel, pour la première fois, au patriotisme des Canadiens émigrés.

Il s'agissait de prouver à nos frères du pays que nous étions restés dignes de leur confiance. Et nous avons affirmé notre foi religieuse et nationale avec tant d'éclat et de dignité que nous ne croirions pas être taxés d'indifférence si, six ans après, nous n'allions pas en foule, à 180 milles plus loin que Montréal, réaffirmer un patriotisme, lequel, suivant l'opinion d'un Canadien distingué, on ne méconnaît plus dans la province de Québec, tant il est rempli de dévouement et de noble fierté, en face des obstacles qui s'opposent à son développement.

De plus, en 1874 il s'agissait d'aller forcer la main aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, à propos du repatriement.

Pendant que le gouvernement fédéral ne faisait rien pour les émigrés, le gouvernement de Québec, par la bouche d'un des ministres, refusait le repatriement sous le falacieux et ridicule prétexte que les Canadiens repatriés voteraient tous contre son parti.

En décembre dernier, nous fûmes invité par le Président du comité de Québec, à suggérer quelques projets...

Nous n'étions pas très-enthousiaste, et tout le temps nous étions opposé à une levée en masse. Nous crûmes qu'un comité pouvait être utile, et le comité fut nommé.

Composé de journalistes et de l'agent du gouvernement fédéral, personne ne devait trouver à redire contre le choix.

Le comité avait voulu éviter les jalousies de 1874, alors que tous les membres du comité étaient à Worcester, mais il n'y parvint pas. C'était au mois de décembre. Rien alors ne faisait prévoir l'immigration de nos compatriotes, l'exode sans précédent de nos frères du Canada. Mais aujourd'hui, en voyant ces longues files de familles qui viennent disputer à leurs frères une existence assez peu gaie déjà, en face de ces milliers de Canadiens que la province de Québec laisse échapper de toutes parts, en face de cet affolement des cultivateurs, des ouvriers, etc., dans un temps où l'on parle de patriotisme, d'attachement au sol natal, etc., etc., que devons nous faire Canadiens émigrés?

Nous devons ouvrir les yeux, ne plus avoir le cœur en fête, ne plus songer à étaler au soleil du Canada la splendeur de nos banderoles, de nos drapeaux, de nos bannières, non, c'est de crêpe qu'il faut décorer les hampe de nos drapeaux, les bouts de nos oriflammes. Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, s'ils comprennent bien les devoirs du patriotisme, ne doivent pas songer à partir en foule pour Québec. Ils doivent se recueillir à la vue de la plaie dont est frappée leur patrie, et ils doivent faire des efforts pour prouver à nos frères du pays que le patriotisme des Canadiens émigrés n'est pas un simple étalage de faste et de drapeaux, mais qu'il s'applique aux besoins de la nationalité. C'est pour prêcher d'exemple, dans ce que nous croyons être notre devoir, que nous avons résigné comme membre adjoint du comité de Québec.

Le *Courrier de St-Hyacinthe* et la *Patrie* sont aussi d'opinion qu'il faut absolument faire en sorte que la belle fête du 24 juin prochain ait des résultats pratiques. Plusieurs personnes nous ont prié de persister à demander aux organisateurs de la fête d'adopter des mesures à cet effet.

Mais nous hésitons, nous craignons qu'on nous accuse d'indifférence ou de mauvais vouloir à l'égard d'une démonstration que tout Canadien-français doit favoriser. Cependant tous les gens raisonnables comprendront les motifs qui nous font agir : nous voulons que cette démonstration ne soit pas seulement un amusement passager, mais qu'elle produise des

effets durables et soit le commencement de quelque œuvre nationale.

Nous croyons que dans un temps de crise et de misère comme celui que nous traversons, il ne peut être ni utile ni glorieux d'inviter nos compatriotes des États-Unis à venir contempler nos plaies, si nous n'avons pas l'intention de discuter avec eux les moyens à prendre pour les guérir. Nous voulons enfin qu'au lieu de se borner à parler des gloires du passé, nous songions aux misères du présent et aux dangers de l'avenir.

Nous ne pouvons croire qu'on va dépenser tant d'argent simplement pour s'amuser dans un temps comme celui-ci, lorsque des milliers de nos compatriotes émigrent faute de travail et de moyens de s'établir sur les terres nouvelles.

Nous espérons qu'on emploiera une partie de cet argent à fonder quelque chose d'utile et de durable.

Nous sommes heureux de voir que pour de bonnes œuvres, pour faire une grande démonstration patriotique comme pour venir au secours de l'évêché de Montréal, on trouve de l'argent. Il y en a donc de l'argent encore parmi notre population. Eh bien! qu'on en trouve donc pour la plus grande, la plus féconde des œuvres nationales et religieuses—la colonisation.

Allons à Québec montrer que nous sommes toujours français et catholiques, faisons retentir l'air de nos chants nationaux, faisons flotter au vent nos oriflammes, évoquons le souvenir de nos gloires nationales, mais au lieu de fermer les yeux, dans notre enthousiasme, sur la misère d'un si grand nombre de nos compatriotes et de nous borner à faire l'éloge d'un pays qu'on fuit, discutons sur les moyens à prendre pour y vivre et y conserver notre influence. Les organisateurs de la démonstration auront vraiment droit alors à la reconnaissance de la patrie.

Qu'on prépare un programme de ce que nous appellerons la partie pratique de la fête, que dans une convention spéciale chacun ait le droit de dire et de proposer tout ce qu'il croira utile à la province de Québec, et que le couronnement de la fête soit l'adoption d'un projet sérieux de société de colonisation qu'un comité spécial devrait être chargé de préparer.

Profitons donc pour parler, pour faire connaître nos besoins et demander ce qu'il nous faut, du moment où la grande famille canadienne sera réunie. Notre voix alors sera la voix de tout un peuple! Elle sera entendue.

L.-O. DAVID.

P. S.—Nous venons de recevoir de Québec des documents qui démontrent que les organisateurs de la démonstration ont songé à faire quelque chose de pratique. Une convention siégera les 25 et 27 juin et recevra les rapports de diverses commissions auxquelles sera imposé la tâche d'étudier les questions qui intéressent le plus notre nationalité. Mais nous tenons au projet de l'organisation d'une vaste société de colonisation sur des bases solides et durables.

Nous croyons qu'un comité spécial devrait être nommé à cette fin, que ce comité devrait se mettre en relations avec le gouvernement local, le gouvernement fédéral même, afin de voir ce qu'il pourrait en obtenir et d'être en état de se présenter le

24 juin avec un projet pratique et réalisable.

Le *Courrier de Worcester* approuve notre manière de voir dans un excellent article qu'il termine ainsi :

Il faut donc que les organisateurs réfléchissent. Qu'une idée pratique et vraiment nationale s'ajoute à celle de la réunion, et alors nous approuvons le projet de toutes nos forces. Par exemple, que l'on ait pour but principal l'organisation d'une vaste société de colonisation, comme le suggérait l'autre jour M. David, dans L'OPINION PUBLIQUE, et alors nous en sommes. L'idée de notre habile confrère est excellente.

On ne dira plus que M. David est un rêveur, ou un utopiste. Voici qu'il propose quelque chose qui est éminemment pratique, qui ressemble beaucoup au "gros bon sens" de notre peuple. Nous applaudissons de tout cœur à l'idée de notre collègue.

On bien, que l'on organise une puissante société, ayant pour objet spécial le développement de nos intérêts nationaux, industriels, agricoles, sociaux surtout, qui se chargera de compléter l'œuvre inaugurée lors de la fête, d'étudier le problème épineux de l'émigration des nôtres et les causes du dépeuplement de la province de Québec, de suggérer les moyens à prendre pour donner à notre peuple, dans son propre pays, ce qu'il vient chercher ici au prix de si grands sacrifices, des manufactures, de l'ouvrage, du pain, de l'argent! Il serait facile d'organiser un tel corps au moyen d'une convention de délégués, composée de nos hommes les plus marquants et les plus influents de chaque côté des lignes.

Enfin, que le comité de Québec fasse connaître ses vues à ce propos, si les hommes dévoués qui le composent veulent assurer le succès de cette démonstration dans ses résultats, du moins en autant que les Canadiens d'ici sont concernés.

Soyons un peuple pratique : nous ajouterons par là une vertu nouvelle à nos nombreuses bonnes qualités, tout en faisant disparaître un de nos plus vilains défauts.

Nous espérons que le *Travailleur* et le *Courrier de Worcester*, après avoir pris communication du programme de la convention, seront satisfaits, si surtout on y ajoute le projet d'organisation d'une société de colonisation, et qu'ils ne feront rien pour empêcher la démonstration d'être aussi imposante que possible.

## SEMAINE PARLEMENTAIRE

La session tire à sa fin. Elle sera peut-être finie lorsque ces lignes paraîtront. La dernière semaine a marqué des opérations un peu précipitées, comme c'est l'usage. Il est vrai que l'énumération seule des crédits est très longue, et que s'il fallait prendre un temps d'arrêt à chaque item, même considérable, on n'en finirait plus.

Dès le commencement de la semaine, il fut facile de juger des dispositions de la Chambre, qui montra clairement la manière dont elle entendait que ses derniers travaux fussent conduits. Plus de discours inutiles, de débats superflus, de la besogne solide et vite expédiée : tel paraissait être le mot d'ordre. Un sentiment de fatigue et d'ennui semblait s'être emparé de tous, c'est-à-dire de la grande majorité, et les parleurs insatiables qui ont voulu enfreindre cette consigne furent impitoyablement mis à l'ordre.

C'est dans ce moment que M. Mackenzie est arrivé, à l'ouverture de la séance de mardi, de la manière la plus inopinée, avec des résolutions soignées relativement à la destitution de M. Letellier. En pleine discussion des subsides, lorsque la session était considérée comme virtuellement finie, et que les documents de l'affaire étaient sur le bureau depuis deux longs mois,